

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUIN / JUIL / AOÛT 2020

SOMMAIRE

Info Mairie.....	P. 2
La vie des commissions.....	P. 6
Le Dossier.....	P. 9
La vie associative.....	P. 12
Infos générales.....	P. 15
À vos agendas.....	P. 16

**TOUTES
LES DERNIÈRES
INFOS !**



Facebook



Site internet www.st-aupre.fr



PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

P. 4

LES COMMISSIONS RECHERCHENT DES MEMBRES EXTERIEURS

P. 8



Le nouveau Maire élu, Patrick Buisson, ses adjoints et conseillers municipaux et l'ancien Maire, Pierre Durand

**N'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr**

INFOS MAIRIE



LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,
Chers Saint-aupriens,

Dans des conditions toutes particulières liées à la crise sanitaire, le Conseil Municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale s'est tenu le lundi 25 mai dernier, sans public.

Nous vous remercions pour votre confiance, tout comme nous remercions l'ensemble de l'équipe 2014/2020 dont certains d'entre nous faisons partie, pour avoir laissé une commune bien gérée dans tous les domaines.

Les élus de la liste "Saint-Aupre, notre Village" ont donc pris leurs fonctions respectives et œuvrent déjà pour garantir la continuité des actions engagées et mettre en application notre programme. Les commissions constituées, dont certaines seront élargies aux administrés, se sont déjà réunies.

Nous ferons tout pour que Saint-Aupre reste si apprécié par son dynamisme, sa qualité de vie, sa richesse humaine qui préservent son âme de village... Village ayant toute sa place dans un bassin de vie, un territoire du Pays Voironnais qui demeurent exceptionnels.

Nous savons que nous serons "épaulés" par nos services municipaux et notre milieu associatif sur lesquels nous pouvons compter pour réussir.

Bien à vous,

Cordialement

Patrick BUISSON,
Votre Maire.

Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre
à



Félicitations

Agathe TORINESI née le 25 mars 2020

Joshua MARTINON GUIOL né le 14 avril 2020

Toutes nos condoléances aux familles, amis, de



Alain TAUREL décédé à Saint-Aupre
le 16 avril 2020

O opération broyage à Saint-Aupre

La commune de Saint-Aupre et le Pays Voironnais broient du vert !

Vendredi 5 juin, les habitants ont pu profiter de la venue de 2 techniciens du Pays Voironnais, Simon Rousselot et Stéphane Deleuze qui ont installé sur le parking des Grands Prés un puissant broyeur thermique.

Toute la matinée et jusqu'à 14h, les Saint-aupriens et aussi des jardiniers des collines voisines ont profité de ce matériel pour transformer leurs déchets verts en broyat.

Le broyage des végétaux consiste à réduire la masse de déchets verts produite lors de travaux de jardinage. Pour des raisons écologiques, c'est une façon de valoriser vos déchets (compost ou paillage des plantations) ou encore de vous éviter les allers/ retours à votre déchetterie, et de bénéficier de broyat de bois pour nourrir naturellement le sol de votre jardin.

Tous les renseignements sur cette technique sur le site du Pays Voironnais.



Dépôts sauvages : INTERDITS

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont **INTERDITS**.

Vos déchets doivent être déposés dans les déchetteries du Pays Voironnais. Vous trouverez les horaires d'ouverture en dernière page du bulletin.



Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie de Commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre Mondiale a eu lieu le 8 mai dernier en comité restreint dû à la période de confinement et aux mesures sanitaires en place.

À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



Incivilité : masque jeté par terre !

Nous avons été alertés par des habitants qui ont retrouvé un masque devant chez eux à Saint-Aupre.

Les masques de protection à usage unique ne sont pas fait en papier mais en plastique.

Les abandonner à même le sol dans la nature est dangereux et polluant.

Veillez les jeter dans votre poubelle à votre retour chez vous !



PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Patrick BUISSON,

Maire

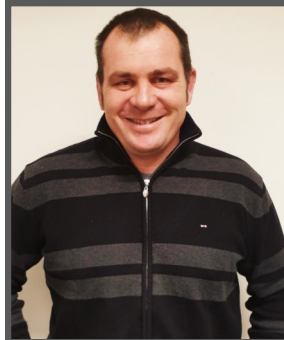
Membre de droit de toutes les commissions
Président du Conseil d'Administration du
CCAS



Véronique BALLY
1ère Adjointe
Conseillère communautaire

Pilote **Commission**
Finances

Membre des commissions :
-**Enfance Jeunesse Scolaire**
-**Vie Associative et Culturelle**



Lionel PEGOUD
2ème Adjoint

Pilote **Commission**
Voirie Patrimoine

Membre des commissions :
-**Finances**
-**Urbanisme**
-**Environnement**



Cécile BURBA
3ème Adjointe

Pilote **Commission**
Enfance Jeunesse Scolaire

Membre des commissions :
-**Finances**
-**Vie Associative et Culturelle**
-**Environnement**



Gérard LANFREY
4ème Adjoint

Pilote **Commission**
Urbanisme

Membre de la commission :
-**Voirie Patrimoine**



Pierre GALLAND
Conseiller délégué

Pilote **Commission**
Environnement
Pilote **Commission**
Vie Associative et Culturelle

Membre de la commission :
-**Voirie Patrimoine**





Catherine CHAMARIER

Correspondant Défense,

Conseillère municipale,
Membre de la

- Commission Finances
- Commission Vie Associative et Culturelle



Pascal CHERON

Conseiller municipal,
Membre de la :

- Commission Voirie Patrimoine
- Commission Urbanisme



Maurice DELPHIN

Délégué au TE38,
Délégué au PNRG,

- Conseiller municipal,
Membre de la
- Commission Voirie Patrimoine
- Commission Urbanisme



Carole DURHONE

Conseillère municipale,
Membre de la :

- Commission Voirie Patrimoine
- Commission Enfance Jeunesse Scolaire
- Commission Vie Associative et Culturelle
- Commission Environnement



Elisabeth GANSEL

Conseillère municipale,
Membre de la :

- Commission Voirie Patrimoine
- Commission Vie Associative et Culturelle
- Commission Environnement



Christelle GLOMAUD

Conseillère municipale,
Vice-Présidente du CCAS,

- Membre de la :
- Commission Enfance Jeunesse Scolaire



Marie-Noëlle IRVINE

Conseillère municipale,
Membre de la :

- Commission Enfance Jeunesse Scolaire
- Commission Environnement



Fabrice MARINONI

Conseiller municipal,
Membre de la :

- Commission Finances
- Commission Voirie Patrimoine
- Commission Urbanisme



Guillaume MOYNE-PICARD

Conseiller municipal,
Membre de la :

- Commission Urbanisme

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME

Le secrétariat de mairie est chargé de réceptionner, d'enregistrer et de renseigner les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La Commission Urbanisme vérifie et étudie les dossiers déposés.

Certains sont instruits par les services d'instruction Autorisation Droit du Sol du Pays Voironnais :

- les Certificats d'Urbanisme (CU) opérationnels,
- les Déclarations Préalables (DP) de divisions parcellaires
- les Permis de Construire,

D'autres demandes sont instruites par les services du Département notamment les Déclarations Préalables.

Certaines DP, plus simples sont instruites directement pas la Commission Urbanisme.

Application du RNU en absence de PLU

Depuis le 1er janvier 2016, le POS (Plan d'Occupation des Sols) est devenu caduque.

Le Code de l'urbanisme en vigueur sur la commune est le RNU (Règlement National d'Urbanisme).

La commune étant soumise à la Loi Montagne, le RNU entraîne l'application du principe d'urbanisation en continuité.

Projets à venir

a) Réfléchir aux questions d'urbanisme afin de maîtriser au mieux l'espace foncier de notre commune.

b) Finir le laborieux travail effectué par notre ancien Maire Pierre DURAND concernant la nouvelle version de la carte des aléas qui devrait être soumise au Conseil Municipal au premier trimestre 2021.

Pour vous permettre d'avoir une première approche des formalités nécessaires à vos projets en terme de demande d'urbanisme, vous pouvez consulter le **CERFA N° 51434#08**. Ce document vous dira quelle type de procédure à mettre en place pour votre opération (PC, DP ou autre).

Bien sûr nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Gérard LANFREY, Adjoint à l'urbanisme

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

La Commission Voirie et Patrimoine vous connaissez ?

La commission a pour objet de mettre en place les actions nécessaires à :

- l'entretien et la sécurisation des voiries dont la commune à la charge
- l'entretien des bâtiments communaux et des cimetières
- le suivi des chantiers (réfection des voiries, travaux sur les bâtiments, etc)
- la gestion du déneigement
- entretien des espaces verts de la commune

La commission travaille en étroite collaboration avec les agents municipaux et leur communique leur carnet de route.

Les travaux actuellement en cours :

- renforcement du réseau électrique avec enfouissement des lignes
- entretien et amélioration des voiries
- passage de l'épareuse (broyage de l'herbe sur le bord des routes).

Lionel PEGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie

COMMISSION ENVIRONNEMENT

C'est une nouvelle commission qui va travailler sur les questions environnementales : gestion des espaces naturels et du patrimoine naturel, biodiversité, transition énergétique, gestion et protection des ressources en eau, gestion des déchets etc.

Elle pourra intervenir de façon transversale et consultative dans le travail des autres commissions municipales.

En partenariat avec les communes voisines et le Pays Voironnais, elle participera activement au travail sur la mobilité (développement des modes de transports doux) et les circuits courts.

Pierre GALLAND, Conseiller Délégué

COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE

Bonjour,

Je suis ravie d'avoir pris le relais de Thérèse Riondet au poste d'Adjointe à la commission Enfance et Jeunesse depuis le 25 mai 2020.

Avec les membres de la commission, nous allons continuer à œuvrer dans la même direction.

La jeunesse est une richesse, elle est source de dynamisme et de vitalité.

Aujourd'hui, comme demain, nous devons tout faire pour que chaque enfant et chaque jeune puisse grandir et s'épanouir dans le meilleur environnement possible.

La crèche les Zébulons et L'AEJ, avec qui nos liens sont déjà forts, sont des associations ayant ces objectifs.

Nous souhaitons évidemment pérenniser ces relations et nous avons commencé nos réflexions afin de construire et préciser des projets qui iront dans ce sens.

Le contexte actuel a changé les habitudes de vie, les rythmes quotidiens de tous, des enfants en particuliers. Après 2 mois de travail à la maison, porté par les parents et le suivi indéfectible des enseignants, des enfants de Grande section à CM2 sont revenus à notre école.

Elle a ouvert à nouveau ses portes le 18 mai 2020 et accueille des élèves le matin, dans le respect du protocole sanitaire demandé.

Le personnel communal qui travaille à l'école, a su s'adapter aux changements et continue à se montrer flexible avec bonne humeur.

Nous les remercions chaleureusement pour cela.

Cécile BURBA, Adjointe Enfance Scolaire

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Culture : Elle initie certains événements de la vie culturelle ou collabore à leur organisation, dans le cadre du village, du bassin de vie et du pays Voironnais. Ce travail s'effectue localement avec les associations de la commune mais aussi avec les communes voisines et le pays Voironnais.

Vie associative : Elle coordonne les activités des associations de la commune, en particulier dans la planification des événements et activités, ainsi que dans l'utilisation des équipements communaux (utilisation des salles et du matériel).

Pierre GALLAND, Conseiller Délégué

COMMISSION FINANCES

L'objectif de la commission finances est de préparer le budget communal, et d'en assurer le suivi en lien avec la directrice des services.

Suite aux élections des maires et adjoints du 25 Mai 2020, la nouvelle commission finances a été mise en place.

La municipalité sortante avait eu la sagesse de voter le budget avant les élections, ce qui, compte tenu de la période de confinement et du décalage des élections du maire, a permis de fonctionner sans difficulté financière. Vous pouvez retrouver ce budget dans le dernier bulletin de Mars 2020.

A priori, il ne semble pas que le budget communal soit trop mis en difficulté par cette période, mais nous sommes en train d'en évaluer les conséquences financières.

Véronique BALLY, 1ère Adjointe

LES COMMISSIONS ONT BESOIN DE VOUS !

Contactez-nous avant le 3 JUILLET : accueil@st-aupre.fr / 04 76 06 01 06

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Obligatoire dans chaque commune depuis le 1er Janvier 2019, les membres sont désignés par arrêté préfectoral.

Elle est composée de 3 membres (et 3 suppléants) :

- un conseiller municipal (Maurice Delphin, suppléante Véronique Bally)
- un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat
- un délégué désigné par le Président de Tribunal de Grande Instance

Mission : s'assurer de la **régularité** des inscriptions et radiations sur les listes électorales.

Réunion : 1 fois par an les années sans élection, sinon 1 réunion avant chaque élection.

Ouverte à 4 membres extérieurs (dont 2 suppléants).

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Il faut présenter une liste de 24 contribuables de Saint-Aupre.

Dans cette liste, l'inspecteur des impôts va choisir 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Mission : obligatoire dans chaque commune, la commission est instituée à chaque nouveau mandat pour 6 ans.

Elle participe :

- aux travaux d'évaluation foncière des propriétés non bâties et à la mise à jour des valeurs locatives des propriétés bâties.
- aux travaux d'assiette des impôts directs locaux
- à certaines expertises ordonnées par le Tribunal administratif ou la cour administrative d'appel.

Conditions :

- être âgé de 18 au moins
- être de nationalité française ou ressortissant de l'UE
- jouir de ses droits civils
- être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, d'habitation ou cotisation foncière des entreprises)
- être familiarisé avec les circonstances locales

Réunion : 1 fois par an

Ouverte à 24 membres extérieurs (parmi lesquels 12 seront choisis par l'inspecteur des impôts)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique et d'un budget propre. Il dépend de la commune dont il est issu et il est obligatoire.

Mission : Le Conseil d'Administration gère les décisions.

Le CCAS est présidé par le Maire et est composé à parité d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres extérieurs nommés par le Maire pour une durée de 6 ans.

Le CCAS anime un action de prévention et de développement social dans la commune. Pour cela il met en œuvre des moyens de coordination et de concertation avec les partenaires locaux.

Le CCAS gère et organise les colis et repas festifs pour les aînés.

Les élus membres du CCAS : Cécile Burba, Catherine Chamarier, Maurice Delphin, Elisabeth Gansel, Lionel Pégoud.

Réunion : ponctuelles

Ouvert à 6 membres extérieurs

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

Ouverte à 7 membres extérieurs maxi

COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE

Ouverte à 3 membres extérieurs maxi

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Ouverte à 5 membres extérieurs maxi

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Ouverte à 3 membres extérieurs maxi

Vous êtes intéressé(e) ?

**Contactez-nous avant le 3 JUILLET :
accueil@st-aupre.fr / 04 76 06 01 06**

L'école à la maison pendant le confinement

Pendant la période de confinement et donc d'école à la maison, nous avons pensé que les enfants de l'école du Tilleul auraient peut-être envie de nous raconter comment ils avaient vécu cette période inédite et si particulière du confinement.

Nous leur avons envoyé par mail un petit questionnaire.

Confinement c'est un mot devenu à la mode depuis quelque temps... Mais que veut-il dire pour vous ?

- Travail scolaire à la maison avec un parent – ou les deux – devenus vos enseignants ; ils étaient comment ces nouveaux enseignants : plus cools, moins cools que les « vrais » ?
- Y'avait-il des récrés entre les périodes de travail ? Aussi longues qu'à l'école ?
- La cantine de maman : c'était aussi bon qu'à l'école ?
- Florence, Camille, Alice, Nelly, Dolorès, Katy vous ont-elles manqué ?
- Vous avez fait un peu de sport dans le jardin ? Du vélo ? Du foot ?
- Vous avez fait de la pâtisserie ? De la musique ou quoi d'autre ?



Je fais du découpage et j'écris mon prénom.

J'ai envie de retrouver ma maîtresse et nounou.

Moi, je fais des gâteaux au chocolat avec maman.

On fait des parcours dans le jardin, du yoga (parfois) et on marche et on court dans la forêt autour de la maison (pour nous aérer).

Gabin (Petite Section)

Le confinement, ça veut dire qu'on doit bien rester chez nous.

Le travail, c'est "moyennement" difficile. Ça dépend des fois. Mais je préfère avec la maîtresse.

À la maison, je fais : des brioches, des cupcakes aux fraises avec de la crème chantilly, des feuilletés à la saucisse...

Coline (CE1)

Bonjour

Les parents sont moins cools que nos maîtresses mais on a souvent des récrés pour laisser papa et maman travailler.

La cantine de la maison est meilleure ...

Vous nous manquez un peu.

On fait souvent du foot, du vélo, du ping-pong, des gâteaux, des pizzas, du pain et des hamburgers...

On veut retourner à l'école pour voir les copains !!!

Car c'est long sans les potes... et tout le temps avec les parents...

À bientôt,

Sabin (CE1) et Jiméo (CM2)

- Confinement c'est un mot devenu à la mode depuis quelque temps... Mais que veut-il dire pour vous ?

Eva (CE1) : Le confinement signifie rester à la maison.

- Il était comment ces nouveaux enseignants : plus cools, moins cools que les « vrais » ?

Eva : Ils expliquent moins bien que la maîtresse, ils sont aussi exigeants qu'elle.

Julia (Petite Section) : Moins cools.

Elena (CM1) : Plus cools.

- Y-avait-il des récrés entre les périodes de travail ? Aussi longues qu'à l'école ?

Eva : Oui, quand je n'avais pas école, je regardais la télé, je faisais des coloriages, je jouais dehors avec ma sœur, je faisais des jeux de société avec papa et maman, je m'ennuyais parfois.

Julia : Non pas de récré.

Elena : Non pas de récré.

- La cantine de maman : c'était aussi bon qu'à l'école ?

Eva : C'était aussi bon.

Julia : La cantine me manque parce que je suis avec les copains, mais je préfère la cuisine de ma maman.

Elena : La cantine ne me manque pas du tout sauf mes copines et les dames de cantine.

- Florence, Camille, Alice, Nelly, Dolorès, Katy vous ont-elles manqué ?

Charlotte (Petite Section) a beaucoup parlé de Camille (elle

jouait à l'ATSEM avec ses poupées).

Julia : Elles m'ont toutes manqué.

Elena : Alice, Dolores et Katy m'ont manqué car elles sont trop gentilles.

- Vous avez fait un peu de sport dans le jardin ? Du vélo ? Du foot ?

Eva : Avec maman sur France 3 le matin on faisait de la gym. Du vélo, de la balançoire, des anneaux, du jogging avec papa...

Julia : J'ai commencé à apprendre à faire du vélo avec les pédales et sans roulettes.

Elena : J'ai fait beaucoup de vélo, du sport, de la balançoire.

- Vous avez fait de la pâtisserie ? De la musique ou quoi d'autre ?

Eva : J'ai fait un puzzle de 1000 pièces avec maman, j'ai fabriqué une cabane dans le jardin avec papa, j'ai fait quelques expériences de chimie et j'ai fait travailler ma sœur sur les chiffres.

Julia : J'ai fait un spectacle « Boucle Brune et les trois ours » avec Elena pour mes parents.

Elena : J'ai fait de la pâtisserie toute seule et j'ai failli cassé le robot (oups!). On a joué à des jeux de société avec mes parents.

Bonjour, c'est Tom (CE1),

Je fais mon travail scolaire avec papa, car maman est en télétravail, c'est moins cool avec papa, c'est beaucoup mieux avec Maîtresse !

J'ai eu des récrés tout le temps plus longues qu'à l'école, on travaille le matin, récré avant le repas et on re travaille un peu l'après-midi !!

Pour les repas, c'est meilleur les plats de maman, même si je râle quand elle fait des légumes....mais la cantine avec mes copains me manque...

Elles me manquent toutes !

Kâte de les retrouver...Florence, Camille, Alice, Katy et Dolorès !

Je leur envoie pleins de gros bisous !

On a fait du sport, en faisant un petit parcours VTT avec ma sœur dans le jardin, c'était trop bien !

Nous avons fait des gâteaux d'anniversaire (j'ai eu 8 ans le 26 Mars), des crêpes, des cookies, des promenades dans le kilomètre autorisé, la chasse aux œufs, de la peinture, du jardinage et préparé le potager, du bricolage, des heures dans le bac à sable, joué à la console, regardé des dessins animés, joué aux Playmobil, bref...on ne s'ennuie pas...
Je vous fais de gros bisous et à très bientôt j'espère...



Le dessin de Tom

Pour moi le confinement se passe bien.
Le confinement c'est « rester à la maison pour ne pas être malade car il y a le virus ».
Le travail c'est avec maman et papa. Cela se passe bien.
Ils sont cools et j'apprends à lire, à écrire à compter.
Je mange très bien à la maison j'adore les pâtes avec des lardons et le steak haché avec des frites et des épinards.
C'est pareil qu'à la cantine.
J'ai des récréés qui sont moins longues qu'à l'école.
Je travaille plus à la maison le matin comme ça l'après-midi je peux jouer.
On arrive à se promener malgré le virus mais on ne voit personne quand on sort.
Tout va bien. J'ai envie de revoir mes copains que j'aime beaucoup. Je les aime tous.
Je veux revoir ma maîtresse avec Katy, Florence, Camille.
Alice et Alain me manquent pour le bus.

À très bientôt,

Eván (Grande Section)

Le confinement pour moi c'est parce qu'il y a le virus.
On reste à la maison.
Je travaille avec maman et papa et ça se passe bien.
J'apprends à faire des 9, à compter, découper, coller.
J'aime bien faire la cuisine et la vaisselle.
J'ai fait des cookies avec maman.
J'aime bien manger à la maison c'est mieux qu'à la cantine. Mais j'aime bien la cantine car il y a mes copines.
J'ai des récréés elles sont longues et je peux faire du vélo dans le jardin.
Mes copines me manquent beaucoup. J'en parle souvent à maman et papa.
J'ai envie de repartir à l'école pour jouer avec mes copains et mes copines.
Je veux aussi revoir maîtresse Sophie et maîtresse Gaëlle avec Alice qui me manque avec Alain pour le bus.
Bisous bisous à tous.

À très bientôt,

Emmy (Petite Section)



Le dessert très appétissant de Timéo et Eline

Bonjour,
C'était dur de faire l'école à la maison. Maman était la même instit que Franck, c'était pareil.
La cantine de maman est pareil.
J'ai joué au foot dehors, j'ai joué de la trompette, j'ai joué avec mes tracteurs. Mes papys et mes mamies m'ont manqué. On a fait le jardin avec mon papy Jean-Paul.
J'ai hâte de retrouver mes copains à l'école, c'est dommage que je ne puisse pas les voir en vrai.
Pour moi le confinement était une trahison car la Chine nous a trahi.

Timéo (CE2)

La cantine de maman était moyen bonne, c'est très bon ce qu'il y a la cantine à l'école.
Mes copains et mes copines me manquent. Ma maîtresse me manque. C'était bien de faire l'école à la maison avec maman.
J'ai hâte de retrouver l'école. J'ai appelé Evana et Anouk pendant le confinement.
J'ai joué un petit peu dehors, j'ai trié mon armoire avec maman. On est allé faire quelques promenades mais on a pris le papier. J'ai trop hâte de retrouver les ATSEM.
J'ai joué avec mon frère, aux Barbies. je m'amuse bien à la maison. On a rangé toute notre cabane dehors. Je joue des fois avec mon petit frère Maé. J'ai dormi un soir avec Timéo.
Le confinement c'est quand on s'est trop serré la main, trop fait la bise et c'est pour ça que le confinement est arrivé.

Eline (Grande Section)

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

L'équipe du REPÈRE s'est adaptée à ce changement de vie que ce maudit virus nous impose.

Bien évidemment, Passion & Arts, ce week-end qui promettait cette année d'être grandiose, rêve de 2021.

On a réussi à proposer Méli Mélo de Pinceaux, l'expo annuelle de nos amis de Croqu'Arts, toujours en ligne sur notre site. Vous pouvez y admirer les œuvres de nos artistes locaux.

Voici le classement établi après le vote du public :

classement	nombre de voix	nom du peintre
1er	39	Guillermin Marie-Jo
2è	33	Billion Grand Evelyne
3è	29	Cottin Bizonne Marie-Claire
4è	27	Cottin Bizonne Marie-Claire
5è	24	Barral Baron Michel
6è exaequo	23	Barral Baron Michel
6è exaequo	23	Billion Grand Evelyne
8è exaequo	20	Billion Grand Evelyne
8è exaequo	20	Civario Nathalie
10è	19	Civario Nathalie

Les ateliers en ligne

Vous pouvez toujours visiter et participer à nos ateliers en ligne :

- Jouer au Scrabble comme en ligne pendant nos soirées de Scrabble duplicate <https://laronedeslettres.com>
- Ecrire avec l'aide de Rosemarie
- Proposer vos enregistrements pour la récré musicale, tout est permis...
- Echanger vos recettes de cuisine à partager

- Et aussi rire un peu avec la compil de l'humour Covid
 - Fabriquer des masques : pour soi en suivant le tutoriel qui est en ligne sur notre site en cliquant ici ou bien, très simple en suivant la méthode proposée par une vidéo
- Les salles communales (sauf la salle du Tilleul) sont accessibles depuis le début du mois de juin, et nous attendons les dispositions gouvernementales sur les rassemblements en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Les activités vont donc reprendre tout doucement avant l'été.

-Le point Relais Lecture sera accessible tous les jours de 17h à 19h du 16 juin au 12 juillet

- Rendez-vous musical , le dimanche 28 juin à 18h : répétition publique du groupe « ENTRE PARENTHÈSES » chanson française humoristique et poétique.

Les activités reprendront à la rentrée en tenant compte des nouvelles règles.

Pour mieux vivre ce que nous devons traverser, l'équipe du REPÈRE est toujours présente et vous invite à agir afin de cultiver ces valeurs qui sont notre raison d'être : le lien social, la solidarité, le partage.

Respectez les gestes barrières, courage et merci à nos soignants et à tous ceux qui travaillent pour que la vie continue.

N'hésitez pas à nous joindre si vous vous sentez trop seuls, en détresse où si vous avez besoin d'un service.

Notre site : www.lereperestaupre.fr

Si vous voulez recevoir l'actualité de notre association et les infos utiles pour la vie du village, envoyez nous un petit mail à : lereperestaupre@gmail.com



PAS DE CONCERT À LA STABULE, PAS DE FOIRE AUX CHÈVRES.

C'est complètement inédit, un début juillet sans concert à la stabule et un mois de Septembre sans chèvre à Saint-Aupre.

Triste période qui veut que le bureau du Comité des Fêtes en accord avec la municipalité décide d'annuler ces deux événements annuels.

Dans l'incertitude par rapport aux contraintes qui seront en vigueur au mois de Septembre, mais aussi devant l'impossibilité de se réunir depuis le mois de Mars afin de réaliser toutes les tâches indispensables à la préparation et à l'organisation de notre foire, la 415^{ème} édition est donc reportée à 2021.

C'est un coup dur pour la vie associative car nul n'ignore que la foire est une source importante de revenus pour toutes nos associations.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui devait se tenir en Mars n'a pas encore pu se réunir et elle sera programmée dès que cela sera possible.

Nous aurons besoin pour cette occasion de tous les Saint-aupriens qui sont attachés à cette manifestation, élément vivant de l'identité de notre village.

Nous devons voir ensemble comment la faire renaître en 2021.

En ce qui concerne l'année 2020, pour information, les dossiers de réservations que nous avons reçus à ce jour seront retournés et les chèques ne seront pas encaissés.

Selon l'évolution de la situation, nous aviserons ensemble pour peut être proposer un moment de retrouvailles festif à l'automne. Il nous faudra sans doute faire preuve d'imagination et d'inventivité pour redonner du sens et du goût à la vie sociale.

En attendant, continuez à respecter les gestes barrière et tachons de vaincre ensemble ce fléau.



Le bureau du Comité des Fêtes de Saint-Aupre

LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

Un RELAIS LECTURE à 2 pas de chez vous, vous permet d'accéder au réseau

CULTURE
BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS



-Un site internet pratique

- www.biblio-pays-voironnais.fr
- Réserver des documents dans 19 bibliothèques
- Accéder à son compte personnel
- Accessible 24h/24



- Retours facilités

- prolongation possible de la durée du prêt
- Pas de pénalité de retard

Livraison et retour au
REPÈRE



Pour des livres mais pas que...

Accès à des CD, DVD, jeux, mangas, textes audio, liseuses et magazines.



La permanence du relais lecture sera ouverte toute la semaine sauf samedi et dimanche, de 17h00 à 19h00

du 16 juin au 10 juillet

Vous n'avez pas encore votre carte des Bibliothèques du Pays Voironnais ? Alors inscrivez-vous !

- GRATUIT pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et titulaires du RSA / ASF / AAH / ADA / ASPA et minimum vieillesse
- 10€ pour les adultes.
- GRATUIT pour les collectivités éducatives et professionnels à caractère éducatif

47 place de l'église St AUPRE
lereperestaupre@gmail.com 06 29 07 42 15
<https://www.lereperestaupre.fr/>



AS CROSSEY FOOTBALL

Cet article aurait été tout autre si la crise sanitaire ne s'était pas déclaré entre temps. Une actualité forte sur cette fin de saison avec le tournoi du Puy en Velay pour les U11 et U13, de la Grande Motte pour les U15 et U18 et le tournoi Inter entreprise de juin. Evidemment tout a été sagement annulé.

L'occasion pour le club de présenter aux lecteurs de la gazette son équipe dirigeante.

Le comité d'administration est composé de 7 membres élus à l'assemblée générale.

Parmi eux **Virginie ALBIN**, agent de la FPH et maman d'un joueur en U10-U11 gère le secrétariat du club et la correspondance avec le District Isère et les clubs adverses.

Marion DEZEMPT BEC de profession comptable a été joueuse de 93 à 96. Elle est la maman de deux joueurs et occupe la mission de Trésorière du club depuis 2017.

Christian FAVRE JAYET, Responsable usinage chez RADIALL a pris sa première licence en 1982, actuellement vétérans il s'occupe au sein du bureau de la gestion des achats et la buvette.

Cédric TORINESI Responsable des ventes chez LBA Fousier a lui aussi été joueur depuis 1994, également vétérans il gère le pôle sportif du club.

Jérôme TIVOLLIER a la charge des animations et de l'évènementiel au sein du club. Cet ancien joueur de 86 à 97, agent SNCF est aussi éducateur pour la catégorie U10 U11.

Frédéric GUIBOUD RIBAUD, salarié au bureau des études commerciales de SIEMENS est arrivé au club en 2013. Ce papa de 3 footballeurs passionnés est responsable des équipements club auprès de notre partenaire GOZZI sports et éducateur de la catégorie U18.

Florian OULMIERE, Directeur de la structure locale AEJ, est entré comme vétérans en 2016 puis au bureau en 2017 en tant que Vice-Président du club.

Sébastien SUAREZ, Manager chez Ag2r La Mondiale, préside le club depuis 2017. Ancien éducateur des catégories U7 à U11 il fait partie de l'équipe vétérans depuis son origine.

A noter la présence et l'aide des fidèles de la première heure Jean-Christophe FREZARD et Mimi ROSSET et des éducateurs engagés comme Benoit BOIZARD, Nabil DJELAILIA, Stéphane et Alain MILLET, Loan COCHET, Hervé PERNEY, Gilles BEGON ou encore Vincent LOTITO.

Une équipe soudée qui perpétue les valeurs de compétitivité, de fair-play et de convivialité dans toutes les strates de l'ASC.

COMITE D'ADMINISTRATION AS CROSSEY FOOTBALL



Sébastien SUAREZ



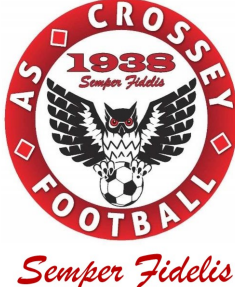
Florian OULMIERE



Marion DEZEMPT BEC



Virginie ALBIN



Cédric TORINESI



Christian FAVRE JAYET



Frédéric GUIBOUD RIBAUD



Jérôme TIVOLLIER

LA VIE ASSOCIATIVE



Depuis le mercredi 20 mai, l'Accueil de Loisirs de l'AEJ a rouvert ses portes aux enfants.

L'équipe d'animation a travaillé durant le confinement dans le but de préparer un accueil qui soit le plus adapté à un contexte hors du commun. Le but était de permettre aux enfants de retrouver une ambiance conviviale, bienveillante et imaginative tout en évoluant dans des locaux adaptés et soumis à un protocole sanitaire bien spécifique. Le respect de la sécurité affective des enfants a été au cœur de la réflexion menée par les membres de l'association.

L'ensemble de l'équipe AEJ est ravi aujourd'hui de pouvoir retrouver ses locaux et d'accueillir de nouveau son public.

Des grands jeux, des séances de sport adaptées et des ateliers créatifs sont ainsi organisés pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles, dans une ambiance de vaisseau spatial, où chaque groupe doit mener des missions au sein de son propre module.

Cette nouvelle expérience de « spatonaute » va se poursuivre tout au long de l'été, avec des règles et des activités qui évolueront au gré des directives de nos autorités.

Ce qui est sûr, c'est que l'été qui nous attend sera au combien innovant et passionnant !!!



Contact : Florian OULMIERE / 04 76 93 42 31 / 06 69 77 33 23 / association@aej-crossey.fr www.aej-crossey.fr



SIÈGE SOCIAL : FOYER MUNICIPAL
38960 ST ETIENNE DE CROSSEY

L'association Dynamique Gym vous proposera une offre de cours revisitée pour la rentrée de septembre 2020 !

Les tarifs restent inchangés avec une adhésion de 150€ + 10€ d'adhésion au club.

L'offre sera resserrée et les cours seront recentrés sur Saint-Étienne de Crossey, en particulier avec le retour de la danse fitness le jeudi soir avec Olivier (style Zumba)

Une nouvelle équipe énergique et motivée est en train de se constituer pour poursuivre l'aventure Dynamique Gym à Crossey sportivement !

Nous vous espérons nombreux avec des préinscriptions possibles dès le mois de juin et encaissement des chèques qu'après le début des cours.

Vous pouvez prendre contact avec la présidente pour faire partie du mailing d'inscription (cocoperrin56@gmail.com) ou vous rendre sur la page Facebook Dynamique Gym Crossey ! Pour les autres, rendez-vous à la rentrée au forum des Associations à St Etienne de Crossey (compte tenu du contexte actuel, la date n'est pas encore connue).

À tout bientôt, très bon été à tous et prenez soin de vous !

Colette PERRIN

CULTURE
PAYS VOIRONNAIS

BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS



**BIBLIOTHEQUE
ST ETIENNE DE CROSSEY**

A PARTIR DU LUNDI 8 JUIN 2020

HORAIRES

Lundi : 18h-20h

Mercredi : 15h-17h

Jeudi : 17h-19h

Vendredi : 10h-12h



Port du masque obligatoire à partir de 11 ans

**Retours des documents dans le hall de la mairie
Accès à la bibliothèque limité : attente possible**

Informations et réservations

Sur le site : <https://www.biblio-paysvoironnais.fr>
Par mail : bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com
Par téléphone : 04 76 06 00 96



Porter un masque



Se laver les mains



Respecter une distance de 1 mètre



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main

WWW.BIBLIO-PAYSVOIRONNAIS.FR

isère
Département

isère
Département

Pays Voironnais
Département de l'Isère

INFOS GÉNÉRALES

PAYS VOIRONNAIS

Aide à l'achat groupé d'un broyeur à usage domestique

L'achat d'un broyeur est un investissement important (entre 400€ et 1200€) pour un outil qui ne va servir que quelques fois dans l'année. C'est donc un outil intéressant à mutualiser et l'achat à plusieurs est certainement une bonne idée. Actuellement, le Pays Voironnais encourage cette possibilité et propose **aux particuliers** une aide pour les habitants qui se groupent.

<http://www.paysvoironnais.com/reduire-ses-dechets/broyer-ses-vegetaux-721.html>

La prise en charge peut s'élever de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500€ TTC, selon le nombre de foyers participants (groupement de 2 foyers minimum)

Par exemple, pour un broyeur thermique à 700€ acheté par 5 foyers, la subvention est de 280 €, ce qui revient à une dépense pour chacun des participants de 84€.

Vous êtes intéressés par la démarche ?

Téléchargez le formulaire de demande de subvention et la charte :

- Demande de subvention
- Charte d'engagement

Attention : la demande de subvention ne vaut pas attribution. Tout achat avant dépôt du dossier complet et avant notification de la subvention n'engage en rien la collectivité.



Triez, recyclez, préservez la nature!



LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS

HORAIRES D'ÉTÉ*

DE FIN MARS À FIN OCTOBRE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
La Buisse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

*Les déchèteries adaptent les heures d'été ou d'hiver aux mêmes dates que les changements d'heures nationales.

PAYS VOIRONNAIS
Communauté de Pays Voironnais

PAYS VOIRONNAIS : Consignes bacs de tri

En raison de la situation sanitaire actuelle, les modifications des consignes de tri prévues le 1er juin sont reportées **le 2 novembre 2020.**

En attendant, les gestes de tri, les fréquences et jours de collecte restent les mêmes ; vous conservez également votre bac bleu.

Nous vous tiendrons informés sur www.paysvoironnais.com et Facebook Pays Voironnais - Officiel

Vos calendriers de collecte sont toujours valides.

Si votre calendrier expire en juin, téléchargez le suivant en ligne sur le site du Pays Voironnais.

Pour une gestion plus responsable et préserver notre environnement, les autocollants n'existent plus...

Il n'y aura pas de distribution dans votre boîte aux lettres, ni d'envoi de calendrier.



À VOS AGENDAS !



Pas de manifestation prévue en juin-juillet-août en raison des mesures sanitaires actuelles

Septembre : Foire aux Chèvres annulée

St Etienne de Crossey



Saint Nicolas de Macherin

Pas de manifestation prévue en juin-juillet-août en raison des mesures sanitaires actuelles

NOUVEAU !

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



L'article 9 de l'*arrêté Préfectoral 97-5126* précise :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par **les bruits répétés et intempestifs** émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

JOURS OUVRABLES : 8h30 - 12h / 14h-19h30

SAMEDIS : 9h - 12h / 15h-19h

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS : 10h - 12h

FROMAGER

Jean-Noël Barbieri

06 61 12 53 49

Vous propose son grand choix de fromage chaque mardi

- Vers 16h30 à Champtoraz
- 17H00, à l'entrée du lotissement Le Plan
- 18h00, à la Rossetière

VRAC EN
CHARTREUSE



VRAC EN CHARTREUSE, ÉPICERIE ITINÉRANTE

Parking des Grands Prés

À partir du 23 juin 2020,

toutes les 2 semaines de 16h à 19h

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°135

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr